

Un patrimoine naturel exceptionnel

Situées au carrefour des Alpes et de la Méditerranée, les Hautes-Alpes présentent des milieux naturels très variés. Ces "habitats" permettent aux espèces de la faune et de la flore de réaliser leur cycle de vie.

Fragiles et sensibles, ces milieux sont parfois malmenés. En revanche leur préservation est souvent liée au maintien d'activités humaines respectueuses.



Dans les Hautes-Alpes

23 sites
40 % du territoire haut-alpin soit plus de 200 000 hectares
16 sites « Habitats »
7 sites « Oiseaux »
2/3 des communes du département sont concernées

Natura 2000 en France : le dialogue en avant

La France a opté pour une démarche basée sur la concertation et le volontariat, associant l'ensemble des acteurs locaux.

A partir d'un diagnostic, un programme d'actions spécifique définit une gestion équilibrée et durable du territoire. Le principe de libre engagement constitue

la clef de voute de la démarche française et participe à l'appropriation de ce patrimoine commun.

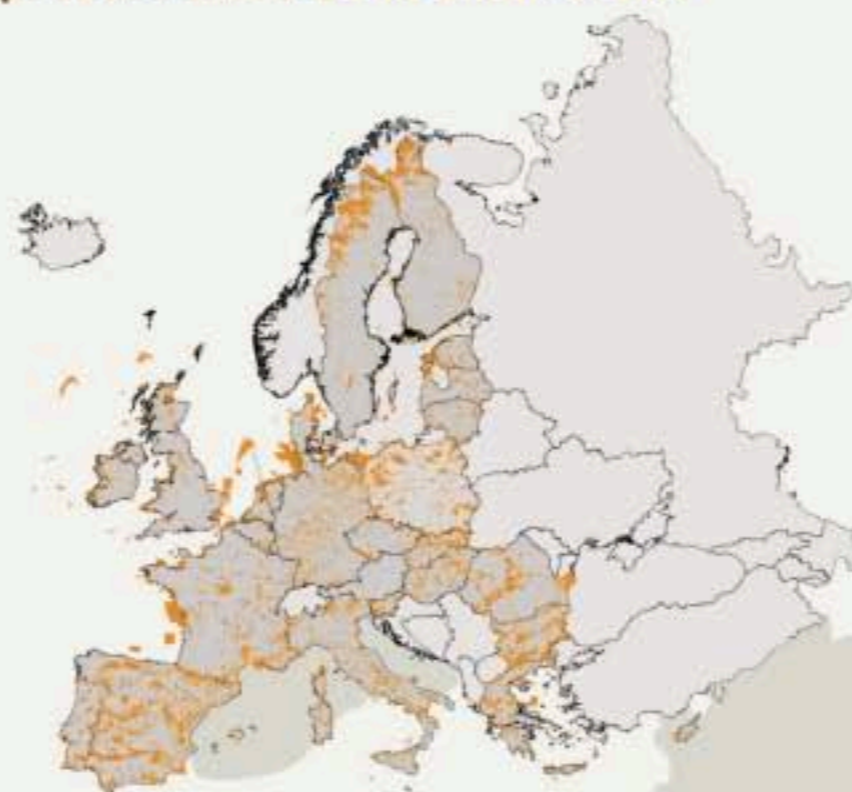
Ainsi, **chacun peut s'investir dans la gestion et la préservation des sites** à travers la signature de contrats ou de chartes Natura 2000.



1752 sites
110 000 km²
12,5 % de la superficie nationale



Le plus grand réseau mondial de préservation de la biodiversité



Avec pour double objectif de **préserver la diversité biologique** et de **valoriser les territoires**, l'Europe s'est lancée, depuis 1992, dans la réalisation d'un ambitieux réseau de sites, s'étendant sur toute l'Europe : le vol des oiseaux migrateurs nous rappelle avec poésie que la nature et sa préservation n'ont pas de frontières.

Ce réseau est aujourd'hui constitué :

26 000 sites
18% du territoire terrestre de l'Union Européenne
soit 1 million de km²
Et 150 000 km² de ses mers et océans

Structure animatrice
Communauté de communes de Serre Ponçon

Animatrice Natura 2000 : Agnès Vivat
Mairie de Chorges
Tél : 04 92 21 07 94
agnès.vivat@gmail.com



Natura 2000 Hautes-Alpes

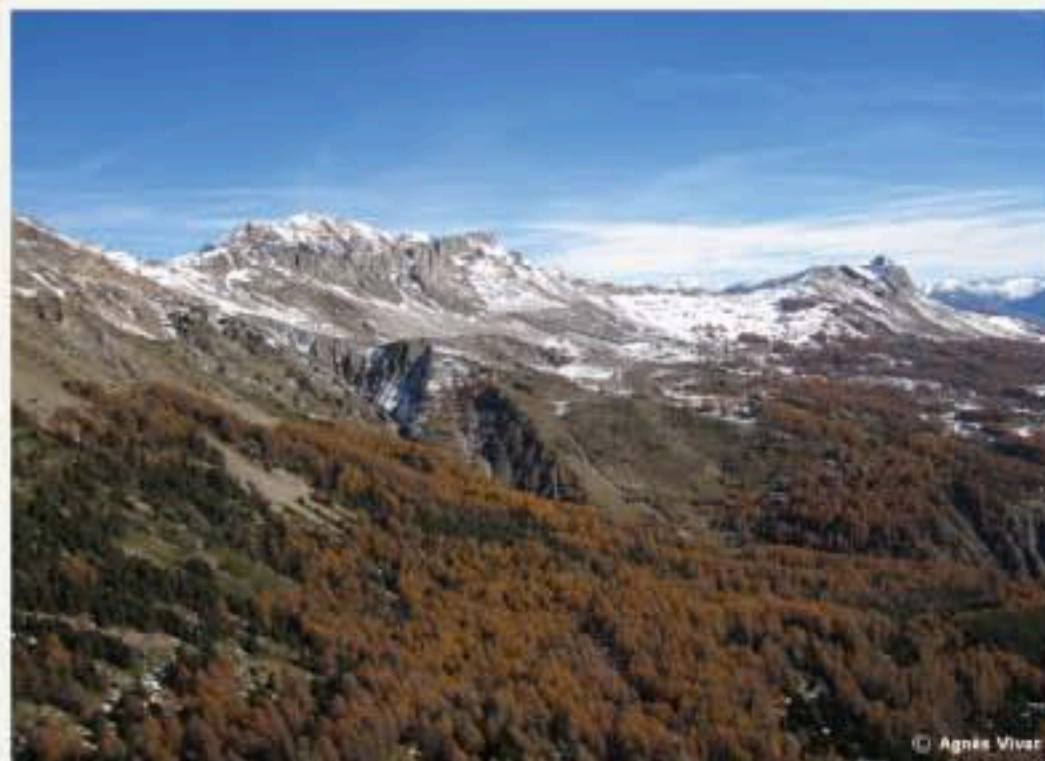
Piolit - Pic de Chabrières

<http://hautes-alpes.n2000.fr/>

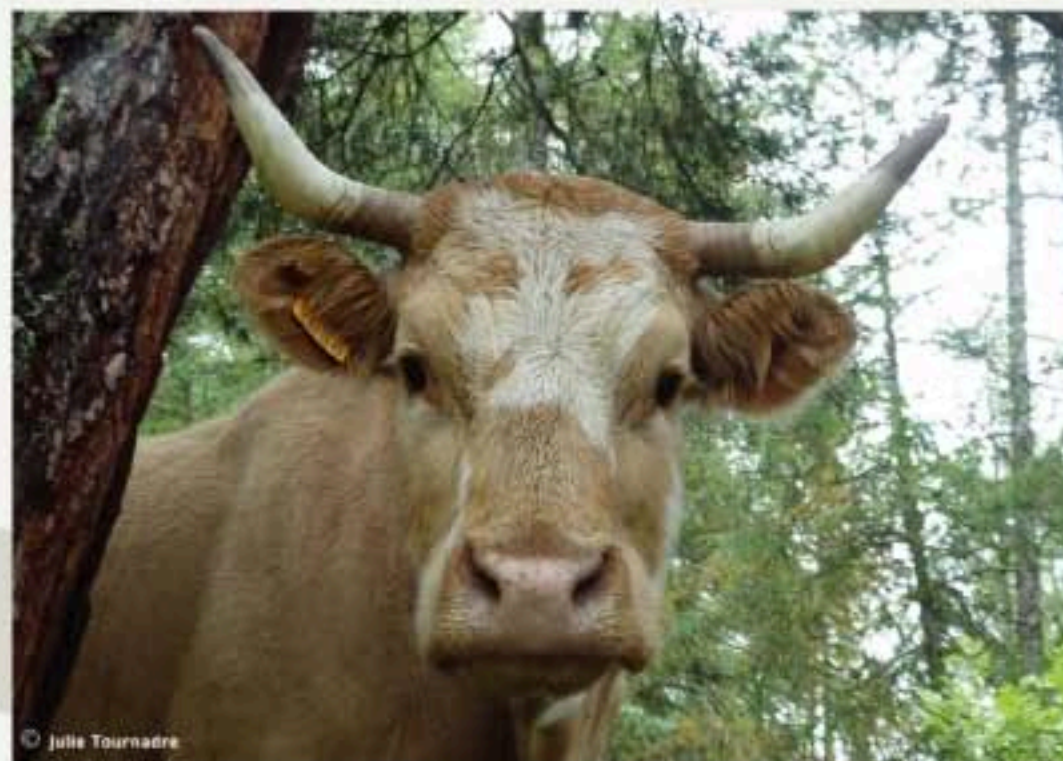


Directeur de la publication : Christian Durand
Dessins : Aude Phisal
Textes : Julie Tournadre, Agnès Vivat, MEDOTL
Impression : Imprimerie des Alpes
Label Imprim'Vert, encres végétales, papier recyclé
juin 2012

Le site : Piolit – Pic de Chabrières



© Agnès Vivier



© Julie Tournadre

Le site « Piolit – Pic de Chabrières » a été retenu dans le réseau Natura 2000 pour sa **grande variété de milieux naturels, propices au développement d'une flore et d'une faune remarquables**. En effet, le paysage du site est très diversifié grâce aux influences climatiques continentales et méditerranéennes, aux différences d'exposition et d'altitude, à la variété géologique, ainsi qu'aux différentes pratiques agro-pastorales.

Des actions en faveur de la conservation des habitats et des espèces

Positionné au centre du département des Hautes-Alpes, ce site de moyenne montagne d'une superficie de 1 600 ha environ englobe le **vaste versant sud** situé sous la ligne de crête joignant le sommet du Piolit aux Aiguilles de Chabrières. Il est situé à cheval sur 5 communes : au sud d'Anceille, et au nord de la Bâtie Neuve, Chorges, Prunières et Saint-Apollinaire. Son ensoleillement exceptionnel et les nombreux points de vue spectaculaires sur la vallée de l'Avance et le lac de Serre-Ponçon font de ce massif un excellent terrain de jeu pour les amateurs de randonnées.

Le Document d'Objectifs du site a été validé le 26 janvier 2009 et c'est la commune de Chorges qui est chargée de sa mise en œuvre et de l'animation du site.

Le président du comité de pilotage est Christian Durand, Maire de Chorges.

L'agriculture, la sylviculture, la chasse et le tourisme sont des activités humaines très présentes sur ce site. Depuis 2009, **2 mesures agri-environnementales ont été contractualisées** sur des parcours d'alpage. À travers ces mesures, les éleveurs s'engagent en faveur du milieu naturel et des espèces protégées. Il s'agit par exemple de favoriser l'ouverture de clairières, dans un premier temps par un débroussaillage mécanique, puis grâce à un pâturage raisonné les années suivantes afin de limiter la dynamique d'embroussaillage. D'autres MAET devraient voir le jour en 2013.



© Agnès Vivier

Des contrats non agricoles ont quant à eux permis de restaurer le captage de la **source de Salados**, de rouvrir des secteurs embroussaillés favorables à l'Astragale queue-de-renard, et de poser deux abreuvoirs pour la faune sauvage.

Des **suisvis de la flore**, notamment des espèces d'intérêt communautaire, (Potentille du Dauphiné et Astragale queue-de-renard) sont réalisés chaque année afin de s'assurer de leur bon état de conservation et d'améliorer leur connaissance.



© Julie Tournadre

Informer et sensibiliser

3 panneaux d'information et de sensibilisation

ont été disposés à des emplacements stratégiques. Destinés à informer tous les visiteurs, ils présentent la démarche Natura 2000 ainsi que les spécificités du site « Piolit-Pic de Chabrières ». Une thématique particulière sur les richesses naturelles (forêt, alpage, et zone humide) est traitée dans chacun d'eux en fonction de leur localisation.



© Agnès Vivier



La **lettre Infosite**, publiée annuellement, permet d'informer les élus, habitants et visiteurs des actions engagées ainsi que des points d'actualités concernant le réseau Natura 2000.



Par ailleurs, chaque année, plusieurs **animations et sorties nature** sont organisées autour de thématiques variées mais toujours en relation avec la biodiversité, afin de sensibiliser le grand public à la préservation des richesses du site.

Quelques éléments qui font la richesse de ce site :

Un paysage remarquable à préserver !!

Le paysage du site est très diversifié et caractérisé par la présence de grandes entités allant des **près boisés aux éboulis rocheux**, en passant par de **vastes étendues de milieux ouverts** propices au pâturage.

11 habitats et 7 espèces de la faune et de la flore considérés au titre de Natura 2000 comme rares et protégés ont été recensés sur le massif du Piolit.

Le milieu forestier représente près de 35% de la superficie du site. Les forêts mixtes de sapins et mélèzes constituent un habitat important pour la conservation des espèces, notamment les chauves-souris.



Parmi la **grande variété de papillons** du site, certaines espèces sont d'intérêt communautaire : l'Ecaille Chinée et le Damier Alpin aussi appelé Damier de la Succise ont été observés dans les clairières des mélèzins et les pelouses alpines sèches et ensoleillées du site.



Au moins 16 espèces différentes de chauves-souris fréquentent le site !

La présence de ces petits mammifères insectivores, tous protégés en France, atteste de la bonne qualité des milieux. Les chauves-souris forestières sont majoritaires, mais les espèces des milieux agricoles et semi-ouverts sont également bien représentées. 4 espèces sont d'intérêt communautaire : la Barbastelle d'Europe, le Petit Rhinolophe, le Grand Rhinolophe, et le Petit Murin.



Les milieux humides représentent 5% de la superficie du site et rassemblent des rivières alpines et de nombreuses sources d'altitude. Bien qu'occupant une très faible superficie, ils sont essentiels pour certaines espèces de la faune et de la flore.



Les milieux ouverts représentent près de 50% de la superficie du site. Ils sont constitués principalement de pelouses calcaires alpines et pelouses sèches d'altitude très favorables au pastoralisme.

La Potentille du Dauphiné, endémique des Alpes occidentales, est une grande rareté de la flore française. On peut l'apercevoir dans quelques prairies bien ensoleillées et richement minéralisées entre juin et août et principalement entre 1500 à 2000m d'altitude. À ce jour, une seule station est connue sur le site, en versant sud du Piolit !



L'Astragale queue-de-renard est une espèce de milieux ouverts, et plus particulièrement des pelouses sèches et ensoleillées. Bien qu'elle soit localement abondante en plusieurs points des Hautes-Alpes, cette espèce est globalement rare en Europe et en France. Sur le site sont connues 7 stations, en bon état de conservation grâce au maintien de milieux ouverts par débroussaillage et pâturage léger.



Le site est ouvert à tous, n'oubliez pas cependant de respecter quelques recommandations :

- En ramenant mes déchets dans mon sac, j'évite leur dispersion dans la nature.
- En restant sur les sentiers balisés, je préserve du piétinement les milieux sensibles.
- En tenant mon chien en laisse, je m'assure qu'il ne dérange pas la faune sauvage et les troupeaux.
- En me comportant discrètement, je n'effraie pas la faune et je permets à chacun de profiter pleinement du silence de la montagne.
- En photographiant les fleurs plutôt que de les cueillir, je permets aux prochains de profiter de leur beauté.
- En laissant les pierres à leur place, je respecte la petite faune qui s'y abrite.
- En n'allumant pas de feu, je respecte le milieu.

Les milieux rocheux représentent près de 10% de la superficie du site. Situés à plus de 2000m d'altitude, ces éboulis et pentes rocheuses sont assez pauvres en végétation.

